



14 MARS 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles mesures consulaires en vue de la limitation de la propagation du coronavirus

1. Compte tenu de la propagation mondiale actuelle du Coronavirus (Covid-19), le Haut-Commissariat pour la République du Cameroun informe le public que le Gouvernement de la République du Cameroun, conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), met en œuvre des mesures sanitaires plus strictes visant à protéger tous les citoyens et visiteurs du pays.
2. À cet effet, les demandeurs de visas d'entrée au Cameroun devront désormais fournir des informations supplémentaires liées aux préoccupations de santé publique concernant le Coronavirus (Covid-19).

Un formulaire spécial d'information sanitaire (disponible sur le site du Haut-Commissariat) doit être dûment rempli et présenté en même temps que toutes les exigences habituelles pour le visa d'entrée au Cameroun.

3. Le Haut-Commissariat pour la République du Cameroun **encourage en outre les utilisateurs de ses services à recourir, dans la mesure du possible, aux moyens électroniques ou postaux pour déposer des dossiers auprès des services consulaires tels que les demandes de visas, de laissez-passer, de légalisation de documents, etc.**

Pour ceux qui préfèrent venir en personne au Haut-Commissariat pour les visas et les services autres que le renouvellement des passeports, les horaires de "dépôt" et de "retrait" doivent être strictement respectés dans l'intérêt de la préservation d'un espace sûr et aseptisé pour le bien commun.

4. Enfin, le Haut-Commissariat exige des usagers et du personnel de la Mission le strict respect des prescriptions de santé publique visant à freiner et à minimiser la propagation du Coronavirus (Covid-19) :
 - Se laver fréquemment les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique ;
 - Éviter les contacts rapprochés (distance d'au moins un mètre), en particulier avec les personnes qui éternuent, toussent ou ont de la fièvre ;
 - Respecter les règles d'hygiène respiratoire, c'est-à-dire tousser ou éternuer dans le creux du coude ou dans un mouchoir et non dans la main ; jeter immédiatement les mouchoirs dans une poubelle fermée et se laver les mains avec une solution hydro-alcoolique ou avec du savon.
5. Toute personne cherchant à se rendre au Cameroun et présentant des symptômes pouvant être synonymes d'une infection par le Coronavirus (Covid-19), tels que fièvre, essoufflement, toux, problèmes respiratoires, etc. devra se soumettre à des tests dans l'un des centres spécialisés à cet effet. -



Anu'a-Gheyle Solomon Azoh-Mbi
Haut-Commissaire